

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

Prix Unitaire TTC	Volume	Montant TTC
-------------------------	--------	----------------

Formule sérénité	250€		
L'heure de conduite	59€		
Forfait 10 leçons	470 €		
Démarches administratives	50 €		

Montant Total TTC en €

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du code de la route ; ainsi que la recommandation n°05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

Auto Moto Ecole C. République

61, avenue de la République – 75011 Paris
01.47.00.63.88 - c.republique75@gmail.com

Horaires bureau administratif :

Lundi de 11h à 14h et 15h à 19h

Mardi au jeudi de 10h à 14h et de 15h à 19h

Vendredi de 10h à 15h



Formation
A2 → A



Votre contact :

Téléphone : 01.47.00.63.88 - E-mail : c.republique75@gmail.com

Vous êtes titulaire d'un permis moto A2 depuis au moins 2 ans et vous souhaitez passer en catégorie A.

Vous pouvez suivre la formation au cours des 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

Ce n'est pas un examen mais une formation obligatoire.

A2	A	
• Motocyclettes avec ou sans side-car : - Puissance ≤ à 35 kW - Rapport puissance/poids : ≤ à 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.	Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.	
	Moto avec ou sans side-car	Tricycles à moteur : puissance > 15 kW.
A partir de 18 ans	A partir de 20 ans	A partir de 21 ans

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.
- **Quand puis-je suivre la formation ?**
- La formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

CARACTERISTIQUES

FORMATION DISPENSEE	
VÉHICULE UTILISÉ	-Catégorie A (véhicule à 2 roues) -Puissance minimale de 50kW -Cylindrée minimale de 595cm3 pour un moteur à combustion interne -Rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25 kw/kg pour un moteur électrique -Poids à vide minimum de 175 kg -Equipé d'une selle biplace et de deux rétroviseurs homologués - Chaque élève dispose d'un véhicule
ENSEIGNEMENT	-La formation dure 7 heures -La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité. -La formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques (hors circulation et en circulation) -La séquence en circulation comprend des phases d'écoute pédagogique et s'effectue avec un maximum de 3 élèves

PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2 heures	Théorie	-Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes -Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes -Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection -Conduite et produits psychoactifs.
Séquence 2	2 heures	Maniabilité hors circulation	-S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. - Explications et travail sur : -Les situations de changements de direction à droite et à gauche -Le freinage -Les techniques d'inclinaison
Séquence 3	3 heures	Circulation et clôture de la formation	-Réalisation d'un audit de la conduite de l'élève, axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action -Clôture de la formation, échanges et bilan

A la fin de la formation, vous recevez votre attestation. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.